



**Janvier  
2015**

**Edito**

**Agenda**

**11 janvier  
11h30**

**Pôt communal  
(salle des fetes)**

**28 janvier  
19h00**

**Réunion  
d'information  
autour du PLU  
(salle des fetes)**

**22 & 29  
mars**

**Elections  
départementales  
(salle des fetes)**

Avant toute chose permettez-moi de vous adresser en mon nom personnel puis au nom du Conseil Municipal tous les meilleurs vœux pour que cette nouvelle année vous réserve les meilleures choses. Nous aurons à cet effet notre rendez-vous traditionnel du deuxième dimanche de janvier pour nous retrouver devant le verre de l'amitié. Nous vous attendons donc nombreux ce dimanche 11 janvier à partir de 11 heures à la salle des fêtes du village.

2014 est derrière nous, avec l'aboutissement de projets dont le plus important était l'installation du bar-restaurant. Son fonctionnement et la tenue de cet espace par Pierre et Stéphanie démontre que notre confiance et leur excellent travail justifiaient cet investissement. Nous avons un lieu convivial qui est apprécié par tous et attire sur le bourg de Marminiac de nombreux visiteurs.

2015 est déjà là, les projets ne manquent pas (espace aménagé devant la mairie, sanitaire public etc...) devront satisfaire les habitants et les visiteurs.

Mais cette année sera aussi celle des réformes plutôt malvenues à mon sens:

-la baisse des participations de l'État pour le fonctionnement et l'investissement des collectivités, nous sommes concernés - communes, communautés de communes et département - par ces mesures d'austérité, je ne vois pas d'autre qualificatif.

-le regroupement des régions dont nous élirons les représentants cet automne éloignera de plus en plus ce partenaire de nos territoires ruraux.

-au mois de mars nous allons élire les nouveaux conseillers départementaux pour gérer le département dont nous ne savons pas aujourd'hui de quelles compétences il aura à s'occuper.

-la fusion des communautés de communes qui n'atteignent pas encore le seuil des 20 000 habitants. Faudra-t-il fusionner avec Gourdon et Labastide-Murat pour atteindre cet objectif? Autrement dit, nos représentants seront bien seuls pour représenter leur commune d'origine.

-la réforme du règlement d'urbanisme qui rend caduque notre plan d'occupation des sols dès cette fin d'année.

Autant de défis et de contraintes à relever pour continuer à assurer la bonne gestion de nos collectivités. La loi s'appliquera, je suis de ceux qui la respecte mais ça ne m'a pas empêché de dire à chaque fois que l'occasion m'était donnée combien son application sur nos territoires ruraux était inefficace et peu respectueuse de nos valeurs.

C'est ainsi, les gouvernements passent et malheureusement sur certains points ont tendance à se ressembler surtout lorsqu'ils refusent de changer leur logiciel qui obéit aux règles ultralibérales de l'économie. Curieusement les effets de cette politique économique mondiale se retrouvent plus proches de nous par leurs contraintes que la politique locale qui par ses réformes a tendance à s'éloigner des citoyens.

Malgré tout, le seul moyen de cautionner cette ligne serait de s'abstenir de voter lors des élections. Il faut qu'il en soit autrement, le pire serait de choisir le repli sur soi et de favoriser ainsi certains extrêmes et leur solutions sans lendemains. Le vote citoyen veut toujours dire quelque chose s'il n'y a pas d'abstention.

Soyons cependant optimiste et faisons confiance à l'avenir à condition de le prendre en main.

Meilleurs vœux, et ceux-là sont proches de vous.

**André Bargues**

## Informations utiles :

Depuis le 1er septembre 2014, la demande de duplicata du permis de conduire est soumise à un droit de timbre (25 €) en cas de perte ou vol du titre.

### Récupération de vêtements (et autres) usagés

Le container (caisse grise) entreposé dans un placard sous le préau de l'ancienne école (matérialisé par une affichette) vous permet de vous débarrasser de vêtements, linge de maison, chaussures, sacs à main, ceintures.

# Le Conseil Municipal

André BARGUES,  
57 ans, musicien  
Lieu dit Champs de Maradenes  
Tél : 05 65 22 85 66 / 06 78  
90 01 66  
[andre.bargues@wanadoo.fr](mailto:andre.bargues@wanadoo.fr)  
Maire  
Président de la  
Communauté de  
Communes Cazals-Salviac  
Conseiller général du Lot

Jean-Luc MARTEL,  
55 ans, agriculteur  
Lieu dit Benaugue  
Tél : 05 65 22 87 66 / 06 03 24  
35 46  
[earldebenaugue@nordnet.fr](mailto:earldebenaugue@nordnet.fr)  
1er adjoint  
Finances  
Bâtiments communaux  
Voirie / cimetière  
Délégué communauté  
communes

Odile FRADIN,  
58 ans, sans profession  
Bourg de Marminiac  
Tél : 05 65 35 42 14 / 06 85 64  
66 64  
[alain-fradin@wanadoo.fr](mailto:alain-fradin@wanadoo.fr)  
2ème adjoint  
Bâtiments communaux  
Fête / loisirs / fleurissement  
SI AEP Assainissement  
Déléguée Office du  
Tourisme  
Déléguée SSIAD

Marina TREMOULET,  
30 ans, secrétaire  
comptable au SSIAD Cazals  
Bourg de Marminiac  
nouvelle élue  
Tél : 05 65 22 80 97 / 06 60 37  
60 97  
[marina.tremoulet46@orange.fr](mailto:marina.tremoulet46@orange.fr)  
3ème adjoint  
Scolaire  
CCAS  
Déléguée Bamin'ado  
Impôts directs

## Etat Civil - 2ème semestre

### 1 naissance :

Loïse BALMES le 13 novembre – Valadié -

### 2 mariages :

Cédric BROSSARD et Arlette HIEN

le 14 juin (les Mourlanies)

Hubert JOUEN et Christiane LAIGLE

le 18 octobre ( le Bourg)



## Commission communale des impôts directs

Sur proposition du conseil municipal d'une liste de 24 noms, le service des finances publiques a retenu :

Commissaires titulaires	Commissaires suppléants
TREMOULET Marina	FRADIN Jacques
MOMMEJA Viviane	FRADIN Odile
BESSOU Jacques	LASCOUX Amélie
ROUILLER Miette	PONS Gaëlle
MOMPART Hervé	BESSOU Laurent
PRUNY Roger (hors commune)	BEUSCH Walter (hors commune)

Les commissaires de la commission communale des impôts sont nommés pour la durée du mandat des membres du conseil municipal.

Ils se réunissent au moins une fois par an pour mettre à jour les bases des taxes foncières bâties et non bâties et pour le classement des constructions nouvelles. Seuls, sont convoqués les commissaires titulaires. En cas d'empêchement, ils font appel aux suppléants.

Les inscriptions sur les listes électorales doivent se faire obligatoirement avant le 31 décembre.

**Calendrier électoral 2015 :** Élections départementales (ex-cantonales) les 22 et 29 mars.

Suite à la nouvelle délimitation des cantons, le département du Lot comprend 17 cantons. La commune de MARMINIAC est rattachée au canton de GOURDON qui comprend les communes suivantes : Anglars-Nozac, Cazals, Dégagnac, Gindou, Gourdon, Lavercantière, Léobard, Marminiac, Milhac, Payrignac, Rampoux, Rouffilhac, Saint-Cirq-Madelon, Saint-Cirq-Souillaguet, Saint-Clair, Saint-Projet, Salviac, Le Vigan.

Le bureau centralisateur de ce canton est le bureau de la commune de Gourdon. Un binôme (homme-femme) sera élu pour chaque canton au scrutin uninominal majoritaire à 2 tours. Les conseillers sont élus pour 6 ans.

*Les dates des élections régionales ne sont pas connues à ce jour.*



Viviane BELMON,  
69 ans,  
retraîtée des télécommunications  
Lieu dit Pech Jimbal  
Tél : 05 65 22 85 22 / 06 59 37 67 10

Finances  
Déléguée FDEL  
Correspondant défense  
Impôts directs

## Information aux propriétaires de maisons

Un cas de mérules a été signalé dans le département du Lot. Les mérules sont des champignons qui se développent dans les constructions présentant un taux d'humidité anormalement élevé. L'éradication du phénomène nécessite des interventions importantes. Il est demandé à tout propriétaire qui constate la présence de mérules sur un immeuble bâti d'en faire la déclaration en mairie.



## Vie associative

### Comité des fêtes

C'est avec un peu de déception que nous revenons vers vous. En effet, sur 200 tracts distribués pour l'assemblée générale, seulement une dizaine de personnes nous ont fait l'amitié de nous soutenir. Sans un sursaut rapide de votre part, c'est la fin du comité des fêtes à brève échéance. Nous voulons encore y croire pour une année et comptons sur votre présence en nombre aux manifestations organisées.

30 et 31 mai : fête votive

Nous avons besoin de vous pour faire vivre le village.

Marie Pagenaud (Présidente)

### Club des 4x4

Comme les années précédentes une manifestation a eu lieu le 7 décembre dont toutes les recettes ont été reversées au Téléthon.

### Compagnie d'Acétés

La compagnie d'Acétés, compagnie de théâtre installée à Marminiac, vous souhaite à tous ses meilleurs voeux.

Cette année, la compagnie va présenter plusieurs spectacles autour de Marminiac : dès janvier, au Foyer, une présentation d'un travail prévu dans le cadre de la saison culturelle Itinéraires Bis qui jouera à Salviac, la reprise en avril du spectacle «On Veut Persée !» et l'accueil en résidence de l'auteur Gustave Akakpo.

Plus de renseignements sur : <http://www.acetes.fr>

Jacques BESSOU,  
67 ans, retraité agricole  
Lieu dit Le Pic  
Tél : 05 65 22 82 35 / 06 52 86 63 18

Bâtiments communaux  
Voirie / cimetière  
Délégué FDEL  
Impôts directs

Eric ROUILLER,  
45 ans, artisan maçon  
Lieu dit Benauge  
Tél : 06 86 55 87 23  
[ericrouiller45@gmail.com](mailto:ericrouiller45@gmail.com)

Bâtiments communaux  
Voirie / cimetière  
SIAEP Assainissement  
Suppléant FDEL



Cédric BROSSARD,  
33 ans, metteur en scène  
(Compagnie d'Acétés à  
Marminiac),  
nouvel élu  
Lieu dit Les Mourlanies  
Tél : 06 49 17 04 15  
[cedricbrossard@yahoo.fr](mailto:cedricbrossard@yahoo.fr)

Finances  
Information  
/communication  
Fête / loisirs / fleurissement  
Suppléant FDEL  
CCAS  
Délégué Bambin'ado

Rachel FRENCH,  
43 ans, Professeur d'anglais,  
Lieu dit Champs de Maradenes  
Tél : 06 98 17 81 63  
[rachel.french@orange.fr](mailto:rachel.french@orange.fr)

Information  
/communication  
CCAS  
Déléguée Office du Tourisme  
Déléguée SSIAD

Benoît GALIACY,  
33 ans, agent territorial à  
Cazals,  
nouvel élu  
Lieu dit Valadié  
Tél : 05 65 30 93 41 / 06 62 67  
07 32  
[benoit.galiacy@hotmail.fr](mailto:benoit.galiacy@hotmail.fr)

Bâtiments communaux  
Voirie / cimetière  
Fête / loisirs / fleurissement  
Suppléant eau  
assainissement  
Syndicat aménagement /  
ingenierie

Nathalie LORBLANCHER,  
42 ans, secrétaire  
commerciale (entreprise  
bois à Villefranche du P.)  
Lieu dit Les Brandelles  
nouvelle élue  
Tél : 05 65 22 86 84 / 06 43 51  
44 06  
[nathalie.lorblancher@gmail.com](mailto:nathalie.lorblancher@gmail.com)

Finances  
Scolaire  
Information  
/communication  
Fête / loisirs / fleurissement  
Suppléante eau  
assainissement

## Vie associative - suite

Pour le site internet :

Vous êtes artisans, association, artistes, gîtes, etc... Afin d'être présents sur le futur site internet de la Commune, veuillez nous envoyer une présentation par mail : [marminiac@orange.fr](mailto:marminiac@orange.fr)

Nous recherchons également des histoires, photos, anecdotes, tout ce qui peut agrémenter le site internet !



### Location du logement de l'ancienne boulangerie

Nous sommes heureux d'accueillir de nouveaux arrivants sur la Commune : Mme Sandra DEMOULIN et Mr Tony DERANCY, nouveaux locataires à compter du 1er septembre 2014 de l'ancienne boulangerie du village.

### Association Les Amis de Marminiac. Musique en Bouriane

L'activité estivale de l'association a encore été soutenue cette année. Nous rappelons pour mémoire les différentes manifestations culturelles qui ont eu lieu dans le village.

1er mai: fête traditionnelle de l'accordéon

18 mai : concert de chant choral à l'église avec la chorale de Salviac "Jouez et Chantez"

11 Juillet: concert des Cuivres de Rocamadour (malheureusement dans une église au 3/4 vide)

1er août: Théâtre de l'Echappée Belle "il est des "lou" de toute sorte, pièce évoquant le travail des femmes pendant le conflit 14/18 créé à l'initiative de la communauté de communes dans une salle des fêtes bien remplie.

8 août une soirée festive était prévue ce soir là sur la place du village avec le chanteur Philippe Candelon (ex baladin en agenais), à la gloire du vin et des vigneron, mais a dû être annulée en raison des mauvaises conditions météo!

16 août: concert de jazz avec le groupe JAZZDOC à la salle des fêtes.

Enfin les 28/28/29/30/31/ août festival "Musique en Bouriane" avec un quatuor à cordes féminin de grande qualité + 2 autres instrumentistes de haut niveau également.

Hormis ce festival et la célébration du centenaire qui s'adressent à un public plus large dans le canton, les autres manifestations n'ont pas, semble t il, retenues l'intérêt des habitants et se sont donc soldées financièrement par des pertes sensibles pour l'association et c'est malheureusement un phénomène que nous observons depuis quelques années. Nous ne pourrions vraisemblablement pas continuer notre action dans ces conditions et le point sera fait lors de notre assemblée Générale de janvier prochain d'autant que l'équipe en place depuis le début du siècle vieillit doucement..... mais sûrement!! l'association ayant elle même plus de 25 ans d'existence!

Le Président de l'association Michel Bellot.

### Pétanque marminiacoise

Les manifestations organisées à l'occasion du téléthon par la pétanque marminiacoise (marche, concours de belote) ont permis de remettre à l'AFM la somme de 908,16 €, ( y compris un don de 100 € du club 4x4 "les crampons de la Bouriane")

Merci aux donateurs et organisateurs.



### DIVAGATION DES CHIENS

Il est rappelé que la divagation des animaux est interdite. Les propriétaires de chiens doivent tenir leurs animaux en laisse. Nous recevons fréquemment des plaintes pour cette raison. Ce non respect de la loi peut créer accidents et conflits.